

Couverture médiatique des *hotspots* bruxellois et sort des « petits dealers »

Contexte et définition des *hotspots*

Depuis plusieurs années, la Région bruxelloise fait face à des **zones dites *hotspots*** marquées par une forte activité de trafic de drogue et des nuisances associées. En mars 2024, les autorités ont identifié quinze de ces *hotspots* prioritaires – notamment autour de **Gare du Nord, Gare du Midi/Lemonnier, Clémenceau, Peterbos**, etc. – où elles entendent **renforcer la sécurité et la lutte antidrogue** ¹. Concrètement, dans ces zones, des mesures répressives inédites sont déployées : **interdiction de la vente et consommation d'alcool, contrôles d'identité systématiques** avec fouilles possibles, confiscation d'objets liés à la drogue, et lutte contre les « drive-in » de stupéfiants ². Ces décisions s'inscrivent dans une stratégie globale combinant trois piliers affichés – sécurité, prévention et amélioration du cadre de vie ³ – mais dont la composante sécuritaire est très visible. L'objectif déclaré est de **restaurer la tranquillité publique** dans ces quartiers tout en **désorganisant les réseaux criminels** qui les minent ⁴.

Parallèlement, Bruxelles a aussi initié des mesures de *réduction des risques* destinées aux usagers de drogue, comme l'ouverture fin 2021 d'une **salle de consommation supervisée** près de la Gare du Midi (quartier Lemonnier/Stalingrad). Cette structure, gérée par des associations spécialisées, vise à retirer la consommation de drogue de l'espace public tout en offrant un accompagnement sanitaire aux toxicomanes ⁵. Le bourgmestre de Bruxelles insistait sur le fait qu'il s'agissait de sortir ces usagers « du champ visuel public, **sans les invisibiliser** », en leur garantissant un lieu sûr et un suivi médical ⁶. Cette nuance est révélatrice du dilemme plus large auquel la couverture médiatique est confrontée : **comment rendre compte des problèmes visibles de la drogue dans l'espace public, tout en ne rendant pas invisibles les individus qui en sont les acteurs souvent précaires ?**

Discours médiatiques dominants sur les « petits dealers »

Dans les médias bruxellois (presse, télévision et médias en ligne), le traitement des *hotspots* se concentre d'abord sur **la montée de la violence et de l'insécurité liées aux trafics**. Le ton est alarmiste : « *Fusillades et règlements de compte liés au trafic de drogue deviennent légion à Bruxelles* », introduisait ainsi un grand débat sur la RTBF ⁷. Les chiffres cités sont éloquents : **56 fusillades en 2022, contre 92 en 2024 à Bruxelles** ⁸. Les reportages relatent les opérations policières spectaculaires (par exemple le bouclage du quartier du Peterbos par 800 policiers en 2023 ⁹) et les coups de filet dans les réseaux. Cette focalisation sur la criminalité visible s'accompagne d'un portrait-type du **dealer de rue** tel qu'on peut l'observer dans ces quartiers : « *Sweat à capuche, casquette vissée sur la tête, mains dans les poches, [regard] en alerte, guettant les alentours comme des loups qui protègent leur tanière* » ¹⁰. Les médias soulignent que ces **points de deal en plein air génèrent des revenus colossaux**, jusqu'à « *50 000 euros par jour* » pour certains points de vente, alimentant une économie souterraine lucrative ¹¹.

Un élément dominant du discours médiatique est l'accent mis sur le **jeune âge de ces dealers de rue**. Que ce soit dans la presse francophone bruxelloise ou nationale, ils sont fréquemment décrits comme « *très jeunes, une sorte de chair à canon inépuisable et corvéeable à merci pour les réseaux*

criminels »¹². Cette métaphore de la « *chair à canon* » – employée par des responsables politiques et reprise dans les médias – traduit l'idée que ces **petits revendeurs sont facilement sacrificiables et interchangeables** du point de vue des organisations de trafic. Les médias parlent aussi de « **petites mains** » du trafic, terme qui insiste sur leur rôle subalterne dans la hiérarchie criminelle¹⁰. Souvent, ils apparaissent dans les articles sous l'appellation générique de « *jeunes dealers* », parfois de « *jeunes de cité* », **sans individualisation** au-delà de leur fonction dans le trafic.

Il ressort en effet que la **voix propre de ces jeunes dealers est rarement entendue** directement dans les médias généralistes. La plupart du temps, ce sont les autorités (policiers, bourgmestres, parquet) ou les riverains qui s'expriment à leur sujet. Les **riverains et commerçants des quartiers concernés** témoignent régulièrement de leur **exaspération face à l'insécurité** : les médias relaient leur *ras-le-bol*, décrivant des rues transformées en supermarchés de la drogue, la présence envahissante de consommateurs et dealers, et l'impact négatif sur la vie de quartier¹³ 5. Dans cet angle, les petits dealers sont d'abord présentés comme **facteurs de nuisances** (ventes à ciel ouvert, bagarres, saleté liée à la consommation, etc.) et **maillons d'une délinquance qui déstabilise le quotidien**. Les titres accrocheurs de la presse populaire – « *Drive-in de la drogue en plein Bruxelles* », « *Des dealers s'exhibent en pleine rue* », etc. – contribuent à fixer l'image d'**espaces urbains hors de contrôle**, où ces jeunes vendeurs règnent en maîtres du trottoir.

Cependant, on observe aussi une **évolution dans la couverture médiatique récente**, avec une volonté plus affirmée de **comprendre qui sont ces « jeunes dealers »**. Des enquêtes et débats diffusés par la RTBF ou publiés par certains journaux (Le Soir, La Capitale...) posent explicitement la question : « *Qui sont ces dealers, souvent mineurs, prêts à prendre tous les risques ? Comment expliquer ce rajeunissement de la criminalité ?* »¹⁴. Ces médias, au-delà du constat sécuritaire, commencent à **esquisser les profils** de ces petits revendeurs et à interroger **leurs motivations**. Le discours dominant reste focalisé sur l'aspect *insécurité/trafic*, mais on voit émerger un **contre-discours** plus nuancé, mettant en lumière la réalité sociale de ces jeunes. La suite montre comment ce discours plus nuancé aborde les causes de leur précarité et l'impact des politiques les concernant.

Précariété des « petits dealers » : quelles causes évoquées (ou éludées) ?

Une question centrale est de savoir **dans quelle mesure les médias évoquent les causes sociales, économiques ou administratives** qui poussent ces jeunes à dealer. Longtemps, la couverture médiatique courante s'est peu attardée sur le vécu individuel de ces petits dealers, se concentrant sur leurs actes délictueux. Néanmoins, **plusieurs reportages récents dévoilent l'envers du décor**, et révèlent des parcours de vie marqués par la **précarité extrême** et l'**exclusion sociale**.

Des enquêtes de fond, comme celles de la RTBF ou d'Alter Échos, ont mis en lumière que **nombre de ces petits dealers sont en réalité des jeunes en grande détresse**. Deux grands profils se dégagent : **d'une part, des mineurs issus des quartiers populaires de Bruxelles**, souvent décrocheurs scolaires, sans emploi et désœuvrés, et **d'autre part des mineurs étrangers non accompagnés (MENA)**, arrivés seuls de l'étranger (Maghreb, Afrique subsaharienne) et en situation irrégulière¹⁵ 16. Dans les deux cas, les médias qui enquêtent soulignent les facteurs de vulnérabilité : **absence de revenus, rupture familiale, errance, absence de statut légal ou de logement**. Un expert de la police fédérale expliquait que ces jeunes sont « *en situation de grande précarité. Pour les mineurs étrangers non accompagnés, c'est encore plus le cas. Sans argent, logement ou travail, ils sont la proie parfaite pour les réseaux criminels* »¹⁶. Autrement dit, des **trajectoires de migration et d'exclusion administrative** viennent alimenter les rangs des dealers de rue bruxellois.

Les médias ont commencé à **raconter ces parcours individuels**, ce qui les rend plus tangibles. Un reportage marquant de la RTBF en avril 2025 donne la parole à un enfant surnommé « Mehdi ». « *Mehdi n'a que 12 ans lorsqu'il arrive en Belgique depuis le Maghreb... Très vite, il est introduit dans un réseau de narcotrafiquants. Les criminels lui prennent son argent et l'obligent à vendre de la cocaïne en rue* »¹⁷. Ce témoignage – rare incursion d'une voix de *petit dealer* dans le récit médiatique – révèle la **contrainte et l'exploitation** subies : Mehdi raconte les menaces (« *sinon tu vas dormir dans la rue* »), le travail pour un salaire dérisoire (200 euros la semaine, vite réduit à zéro), les passages à tabac et même le fait d'avoir été drogué de force pour le tenir docile¹⁸. Il décrit aussi qu'il n'était pas un cas isolé : « *il y en a un de 8 ans, un de 12 ans, un autre de 13 ans* » sur le même point de deal¹⁹. De tels récits, repris par la presse et la télévision, **mettent en lumière la réalité brutale** que vivent ces mineurs pris dans l'engrenage du trafic.

Un constat transversal de ces enquêtes est que la **précarité et l'absence de protection** sont le terreau de cette exploitation. Les médias expliquent par exemple que de nombreux mineurs étrangers arrivant en Belgique ne peuvent légalement obtenir l'asile (venant de pays considérés « sûrs » du point de vue belge) et **échappent aux radars de l'aide officielle**. Ils se retrouvent « *à la rue. C'est là que les réseaux criminels les abordent* », souvent en leur offrant au début nourriture, hébergement et un peu d'argent – jouant un temps une « *fonction sociale* » auprès d'eux²⁰ ²¹. Cette **pseudoprise en charge** par le crime organisé pallie le manque de structures d'accueil : « *Arrivés dans les quartiers, ils sont progressivement pris en charge... hébergés, alimentés... puis initiés au trafic* »²². Les médias relaient ces analyses qui montrent que **faute de solutions légales (logement d'urgence, encadrement social)**, certains jeunes glissent vers le deal presque par **survie**.

La **question de l'absentéisme scolaire** et de la rupture éducative est également évoquée. Les reportages notent que beaucoup de jeunes dealers locaux ont quitté l'école très tôt, se retrouvant sans perspective. Dans Alter Échos, on soulignait dès 2018 que **précarité, usage de drogue et justice pénale forment un cercle vicieux** pour ces publics fragiles : « *Une masse de consommateurs et de petits dealers aux parcours chaotiques sont empêtrés dans les rouages de la justice. Des engrenages dont il est malaisé de s'extirper et qui renforcent la désinsertion de publics fragilisés* »²³. Cette citation, issue d'un média spécialisé dans le social, montre un **regard critique** sur les effets d'une répression qui, en criminalisant de jeunes déjà marginalisés, **risque de les enfoncer davantage dans la précarité et l'illégalité**.

Malgré ces éclairages, il faut noter que **tous les médias ne traitent pas avec la même profondeur les causes de la précarité**. Les médias généralistes ou les faits divers se contentent souvent de mentionner que les dealers sont jeunes et attirés par « l'argent facile », **sans toujours creuser les raisons pour lesquelles cet argent facile devient si attractif**. L'idée de « *gagner en quelques jours ce qu'un ouvrier gagne en un mois* » est souvent mise en avant pour expliquer la tentation du trafic. La dimension de **conséquences de l'exclusion socio-économique** est moins systématiquement explorée. C'est donc un paysage médiatique contrasté : aux côtés d'un **discours dominant focalisé sur le symptôme** (le deal et l'insécurité), on voit émerger un **discours parallèle** dans certains médias qui **rend visible la détresse et les injustices structurelles** (pauvreté, migration, manque de prise en charge) vécues par ces jeunes dealers.

Impact des politiques publiques : quel traitement médiatique ?

Les **politiques publiques menées à Bruxelles pour gérer les hotspots et les petits dealers** oscillent entre approche répressive et initiatives préventives. La couverture médiatique en rend compte, parfois en questionnant leur efficacité pour ce public spécifique.

Côté **répression**, l'année 2024 a vu la mise en œuvre de la **stratégie des hotspots** mentionnée plus haut. Les médias ont largement relayé les annonces de cette stratégie soutenue par le ministre-président bruxellois Rudi Vervoort et le Conseil régional de sécurité ²⁴. On insiste sur **l'intensification des patrouilles de police, la coordination entre polices locale et fédérale et parquet**, et des actions coups de poing dans les zones ciblées ²⁵. Les responsables politiques interviewés affichent un certain optimisme quant aux premiers résultats, parlant d'une collaboration « optimale » entre services et d'un dispositif qui « fonctionne bien » pour **déstabiliser les réseaux et pacifier les quartiers** ²⁶. Ce discours officiel est souvent repris tel quel dans les journaux télévisés ou articles, avec des chiffres d'interpellations, de saisies, etc., montrant une **action volontariste de l'État**.

Néanmoins, les médias bruxellois ne se privent pas de signaler les **limites et effets pervers potentiels** de cette approche coup de poing. Un reportage de BX1 note par exemple que « *les hotspots fonctionnent* »... **mais déplacent le trafic** vers les rues adjacentes : « *il est évident que le trafic se déplace. [...] Nous l'avons constaté et les forces de l'ordre ont changé leur approche, en augmentant les patrouilles dans ces zones* », admet le bourgmestre d'Anderlecht Fabrice Cumps ²⁵. Les médias évoquent donc ce **jeu du chat et de la souris** : la pression policière sur un point chaud fait émerger de nouveaux points de deal un peu plus loin, risquant de multiplier les mini-hotspots. Cette observation va de pair avec des questions soulevées par les journalistes sur la **pérennité de la solution répressive** : *combien de temps faudra-t-il maintenir un tel niveau de présence policière ? et que se passera-t-il quand celle-ci baissera d'intensité ?* Les éditoriaux soulignent qu'il s'agit d'un « *travail de longue haleine qu'il faut aborder de manière globale* », car « *la justice et la police ne peuvent pas tout* », comme le concède lui-même le bourgmestre Cumps ²⁷. Cette phrase rapportée illustre que même dans la communication officielle, on reconnaît la nécessité d'actions au-delà du tout-répressif.

Justement, les médias se sont fait l'écho de mesures ciblant **spécifiquement la catégorie des petits dealers étrangers sans-papiers**, ce qui soulève des débats. En février 2024, la secrétaire d'État à l'Asile Nicole de Moor (gouvernement fédéral) a annoncé un plan visant à **expulser plus systématiquement les dealers en séjour illégal** arrêtés dans certains quartiers problématiques (notamment Peterbos à Anderlecht). La presse a relayé que l'Office des Étrangers réservait des **places dédiées en centres fermés** pour ces individus en vue de leur éloignement ²⁸ ²⁹. BX1, citant un communiqué Belga, rapporte que **67 personnes ont pu être expulsées** de la sorte dans la zone de Bruxelles-Capitale depuis le lancement d'un projet-pilote appelé « *High Trouble* » ³⁰. Ce faisant, le discours médiatique expose une politique très ferme à l'égard de ces petits dealers sans papiers, présentés comme les « *principaux auteurs de nuisances* » identifiés par la police ³¹. La dimension **sécuritaire prime** ici : l'angle est celui de « *on va se débarrasser des fauteurs de trouble étrangers* ». Peu de place, dans ce type de couverture, pour nuancer sur le destin de ces individus une fois renvoyés (retombent-ils dans d'autres réseaux ? bénéficient-ils d'un accompagnement quelque part?) – ces questions restent en suspens, montrant une **invisibilisation partielle** du sort humain de ces dealers lorsque la focale est mise sur leur statut migratoire illégal.

Concernant les **aspects judiciaires**, les médias ont relevé que le **système peine à suivre** l'augmentation des interpellations de mineurs dealers. Les **juges de la jeunesse** sont débordés : « *plus d'une centaine de jeunes sont sur liste d'attente pour des IPPJ* » (Institutions publiques de Protection de la Jeunesse) à Bruxelles, rappelle un juge interrogé ³². Concrètement, cela signifie que nombre de mineurs arrêtés pour trafic ressortent quasi immédiatement faute de place dans les structures de rééducation, et retournent dans la rue : « *le soir même on est de retour dans son quartier, voire sur un point de deal... voie royale vers la récidive* », déplore le juge Mallinus ³³. La presse écrite et la RTBF ont repris ces propos pour **mettre en lumière le manque de moyens criant** de la chaîne pénale et éducative. Ici, les médias jouent un rôle de *chien de garde*, soulignant que l'arsenal législatif ne sert à rien sans structures d'accueil appropriées pour retirer durablement ces mineurs des réseaux. On apprend ainsi par la presse que **très peu de solutions existent pour les MENA dealers** : pratiquement aucune

structure dédiée, si bien que **Bruxelles s'apprête seulement en 2025 à ouvrir un petit centre (12 places) via le Samusocial** pour mineurs en errance impliqués dans le trafic³⁴. Ces éléments factuels, présentés souvent sous forme de chiffres et de déclarations d'experts, donnent à voir **les carences de l'approche publique** du phénomène. En creux, le message médiatique qui passe est que **la répression, si elle n'est pas accompagnée de mesures sociales et judiciaires fortes, traite les symptômes plus que les causes.**

Enfin, les médias abordent les **politiques de prévention locale** de façon plus discrète, mais non sans intérêt. Par exemple, on voit émerger des initiatives de **terrain pour "occuper" les jeunes** autrement : la presse régionale mentionne ici ou là l'ouverture de maisons de jeunes, de projets sportifs ou artistiques dans les quartiers ciblés, souvent portés par les communes ou des associations. Cet aspect reste moins couvert que les fusillades ou les arrestations, mais il apparaît parfois, notamment lorsque des acteurs de terrain sont interviewés sur les solutions. **La tension entre répressif et préventif** est ainsi un fil rouge : dans le débat médiatique bruxellois, on oppose souvent la nécessité du "coup de poing" policier immédiat à celle d'un travail social de longue haleine pour offrir des alternatives à ces *petites mains du trafic*.

Comparaison avec d'autres villes européennes

Les problématiques rencontrées à Bruxelles – trafic de rue dans certains quartiers, dealers mineurs ou précaires, violences liées à la drogue – ne sont pas isolées. D'autres grandes villes européennes font face à des défis similaires, que la presse belge n'hésite pas à citer en comparaison, soit pour **s'inspirer de leurs stratégies**, soit au contraire pour **mettre en garde contre une aggravation à la "Marseillaise"**. Un tour d'horizon médiatique permet de dégager quelques points de comparaison :

- **Paris (quartier Stalingrad et autres)** : La capitale française a connu ces dernières années un énorme problème de **crack** autour de Stalingrad et la Porte de la Chapelle. La presse française en a beaucoup parlé, souvent en des termes très vifs – décrivant des scènes de toxicomanie à ciel ouvert et la cohabitation explosive entre *toxicomanes, petits dealers et riverains excédés*. Les médias bruxellois s'en sont fait l'écho, ne serait-ce que pour dire « *il ne faut pas que Bruxelles devienne un nouveau Stalingrad* ». À Paris, le **discours médiatique dominant** a fréquemment opposé la détresse des usagers (parfois abordée avec compassion) et la figure du **dealer "prédateur"** profitant de la misère pour vendre des doses. Toutefois, des enquêtes parisiennes ont aussi mis en lumière que beaucoup de ces petits dealers de crack étaient eux-mêmes des **migrants mineurs isolés**, notamment originaires d'Afrique du Nord, survivant dans la rue et tombés sous la coupe de réseaux³⁵. Cette réalité fait écho aux MENA de Bruxelles. Les solutions à Paris ont balancé entre **évacuations policières musclées** des camps de toxicomanes et **ouverture de structures médicalisées** (centres de repos, salles de consommation). Les médias parisiens, comme à Bruxelles, reflètent cette dichotomie entre **"coup de balai" sécuritaire** – souvent applaudie par les habitants excédés – et approches sanitaires visant à ne pas juste disperser le problème.
- **Marseille** : La cité phocéenne est souvent citée comme **contre-modèle extrême** dans les médias belges, tant la situation du trafic de drogue y est violente et enracinée. Le maire d'Anderlecht et des policiers bruxellois sont même allés en mission à Marseille en 2024 pour « *éviter que chez nous ça ne devienne aussi grave qu'à Marseille* »³⁶. Marseille est connue pour ses **"plans stups" dans les cités** tenus par des réseaux très organisés. Les médias français ont beaucoup insisté sur le **phénomène du recrutement massif de mineurs** à Marseille : « *À 12 ou 13 ans, ils sont déjà guetteurs ou charbonneurs...* », titrait *Le Monde* dès 2019, en relatant comment des **enfants fugueurs ou isolés** sont embriagadés car ils « *ne connaissent personne et sont*

facilement contrôlables »³⁷ ³⁸. Des faits divers dramatiques ont marqué les esprits (jeunes torturés au chalumeau, adolescents abattus sur leur point de deal³⁹), largement couverts médiatiquement, ce qui a créé une image dantesque des cités marseillaises. La **presse belge** renvoie souvent à ces exemples pour souligner que si rien n'est fait, la violence à Bruxelles pourrait suivre la même pente. Cependant, les médias relatent également les **réponses innovantes à Marseille** : le procureur Dominique Laurens a ainsi lancé dès 2022 un plan pour **endiguer le recrutement des mineurs "importés" de toute la France** (Lyon, région parisienne...) par les réseaux marseillais⁴⁰ ⁴¹. Elle expliquait sur RTL que les trafiquants diffusaient sur Snapchat des vidéos de "*jeunes Marseillais avec liasses de billets*" pour appâter des adolescents de province, qui descendent "*jober*" dans les points de vente, avant de se faire piéger sur place (dette factice, travail gratuit sous menace)⁴². La procureure martelait que « *on les utilise comme des marchandises* » et qu'« *ils ne sont pas voués à être trafiquants, il nous faut un contre-modèle positif pour qu'ils reprennent une formation* »⁴¹ ⁴³. Ce **discours volontariste**, appelant à la fois à plus de moyens répressifs et à la prévention/éducation, trouve un écho dans la couverture belge, qui y voit un exemple d'approche globale mêlant fermeté et accompagnement de ces *petits* du narcotrafic.

- **Anvers** : La métropole flamande est présentée différemment, car son problème principal touche au **trafic international de cocaïne via le port**, avec une criminalité de haut niveau (gros barons, vastes importations, violences mafieuses). Les médias belges parlent du « **narco-terrorisme** » **anversois**, des attaques à la grenade, etc., ce qui concerne moins les petits dealers de rue qu'un crime organisé d'envergure internationale. Cependant, Anvers est aussi confrontée à un **usage local accru et à un dealing de rue** dans certains quartiers populaires. Les autorités anversoises ont d'ailleurs collaboré avec Bruxelles dans le projet *High Trouble* évoqué, partageant l'idée de cibler prioritairement les **dealers sans-papiers pour expulsion**⁴⁴. La presse flamande, comme la francophone, a débattu de cette mesure : certains la saluent comme du pragmatisme (éloigner les fauteurs de trouble étrangers), d'autres craignent qu'elle **traite les symptômes sans juguler le marché de la drogue** (tant qu'il y a une forte demande locale et des flux massifs qui entrent au port, d'autres *petites mains* les remplaceront). Il est intéressant de noter que dans la presse néerlandophone, l'accent est parfois davantage mis sur la **responsabilité des consommateurs** (classe moyenne) dans l'essor du marché : un ancien maire d'Anvers, cité par *The Guardian*, a mené campagne en martelant « *les gens bien qui sniffent le week-end alimentent la violence des gangs* ». Cette approche – qui vise à culpabiliser le consommateur final – contraste avec Bruxelles où l'attention médiatique se focalise plus sur le *vendeur de rue* que sur l'usager de drogue. Néanmoins, on voit à Anvers aussi des efforts de prévention auprès des jeunes des quartiers vulnérables, pour éviter qu'ils ne sombrent dans les trafics malgré l'environnement de « capitale de la coke ». Ces efforts sont comparables à ceux déployés aux Pays-Bas.
- **Rotterdam et villes néerlandaises** : Les Pays-Bas subissent également l'influence des narco-trafics (via le port de Rotterdam, les laboratoires clandestins en Brabant, etc.), avec des phénomènes de **jeunes recrutés par les gangs**. La presse internationale a évoqué des cas d'**enfants de 10-12 ans exploités** par des réseaux néerlandais, ce qui a suscité un électrochoc politique⁴⁵. Une différence notable dans la couverture néerlandaise (reprise par les médias anglophones) est la mise en avant de **programmes proactifs de "déradicalisation" du crime chez les jeunes**. Un article du *Guardian* décrivait en 2023 la mise en place par les autorités néerlandaises de projets pilotes à Utrecht ou Amsterdam, financés à hauteur de **82 millions €/an**, pour « **reconnecter ces jeunes à la société avant qu'ils ne deviennent des criminels aguerris** »⁴⁶ ⁴⁷. Les médias soulignent l'utilisation de « **messagers crédibles** » – des éducateurs issus de la rue – et d'activités sportives encadrées pour redonner un cadre à ces adolescents tentés par l'argent du deal⁴⁸. Cette approche part du principe, exprimé par la maire d'Utrecht, que « *la répression seule ne peut jamais être la réponse. Si on ne raccroche pas ces*

jeunes à la société, on peut les enfermer, mais une fois libres ils seront perdus au-delà de tout secours »⁴⁷. Une telle philosophie, largement couverte de façon positive par la presse néerlandaise et internationale, est souvent citée en contraste avec la Belgique où l'on a tardé à allouer des moyens comparables à la prévention. La comparaison suggère que **d'autres villes misent davantage sur le social pour combattre le phénomène des petits dealers**, ce que les médias belges commencent à mettre en avant pour alimenter le débat.

En résumé, la comparaison européenne, telle que relayée par les médias, sert souvent soit de **miroir d'alerte** (ex : *Bruxelles doit éviter de devenir Marseille*) soit de **laboratoire de solutions** (ex : *les Pays-Bas investissent massivement dans la prévention, Marseille innove en justice des mineurs*). Cela enrichit le discours médiatique bruxellois en élargissant les perspectives, et en posant implicitement la question : quelle voie Bruxelles devrait-elle suivre pour ne pas juste déplacer le problème ou sacrifier toute une génération de jeunes à ce trafic ?

Visibilité des réalités vécues vs. invisibilisation médiatique

L'enjeu final est de déterminer **si la couverture médiatique bruxelloise rend visibles les réalités vécues par les petits dealers ou si elle contribue à les invisibiliser**. Au terme de cette analyse, il apparaît que les médias ont fait des **progrès récents dans la mise en lumière de la face cachée** du phénomène, mais que des angles morts persistent.

Du côté de la **visibilité**, plusieurs éléments indiquent que la presse et l'audiovisuel bruxellois commencent à **humaniser et contextualiser** ces jeunes dealers. Des témoignages directs (comme celui de « Mehdi », 12 ans) ont été diffusés, brisant l'anonymat de ces silhouettes à capuche en racontant leur histoire¹⁷ ⁴⁹. Des chiffres et analyses sur leur profil (mineurs, souvent étrangers non accompagnés, sans logement ni soutien) sont largement repris, ce qui **éclaire le public** sur le fait que ces petits dealers sont souvent **des mineurs en danger autant que des délinquants**⁵⁰ ⁵¹. Les médias de service public notamment (RTBF) et certains journaux ont adopté un ton plus nuancé, évoquant leur statut de « *chair à canon* » exploitable¹², et questionnant la responsabilité de la société (carences de l'aide sociale, de la justice, des politiques de drogue). En ce sens, la couverture médiatique peut rendre **moins invisibles** les souffrances de ces jeunes : le public découvre qu'ils peuvent être **victimes de traite et de violences**, qu'ils vivent sous la menace permanente des réseaux, et qu'ils prennent tous les risques pour peu de profit⁵¹. Cette révélation de la réalité vécue constitue un pas important pour les considérer autrement que comme de simples fauteurs de trouble.

Cela dit, il reste vrai que le **prisme principal dans les médias généralistes demeure celui de la sécurité publique**, dans lequel les petits dealers sont d'abord perçus comme un **problème à résoudre** plutôt que comme des personnes à aider. L'**invisibilisation subsiste** à travers plusieurs mécanismes. D'une part, la présentation collective (on parle des « *dealers du Nord* », des « *jeunes dealers à Lemonnier* » de façon générique) tend à les **déshumaniser**, à en faire une entité anonyme et menaçante, **sans visage ni parcours propre**. D'autre part, l'absence de leur parole dans la plupart des sujets d'actualité quotidienne signifie que c'est **toujours le point de vue des autres** (policiers, politiques, riverains) qui prédomine sur leur sort. Par exemple, lorsqu'un journal titre sur « *Deux dealers interpellés à la Gare du Nord* », il se contente souvent du fait brut (interpellation, saisie de X grammes) sans mentionner qui étaient ces individus, quels âges ou contextes – ils restent invisibles en tant qu'êtres humains. De même, la focalisation sur l'urgence des fusillades et la réponse policière laisse peu de place, dans le flux médiatique, à la description de la vie quotidienne de ces petits dealers en dehors de leurs actes délictueux.

On peut aussi parler d'**invisibilisation indirecte** via le vocabulaire : le terme même de « *dealer* » appliqué à un enfant de 12 ans peut choquer ou sembler paradoxal, mais dans les médias il gomme l'enfance derrière la délinquance. Longtemps, la presse n'a pas utilisé le mot *enfant* ou *adolescent* pour décrire ces vendeurs de rue, préférant les englober dans « *les trafiquants* ». Ce choix lexical participe à une forme de **négation de leur minorité et de leur vulnérabilité**. Ce n'est que récemment qu'on voit apparaître plus fréquemment l'expression « *mineurs dealers* » ou « *enfants dans les trafics* ».

Enfin, un aspect crucial est **le traitement réservé ou non à la question des solutions sociales** pour ces jeunes. Lorsqu'un média parle de l'expulsion de dealers sans-papiers en quelques lignes sans plus de contexte, il **invisibilise leur avenir** et le cycle potentiellement tragique (renvoi au pays d'origine sans suivi, possible retour en Europe dans des conditions pires, etc.). À l'inverse, un reportage décrivant un centre d'accueil qui héberge 4 jeunes ex-dealers et doit en refuser faute de places ⁵² jette une lumière crue sur le manque de dispositifs de réinsertion – lumière qui pourrait encourager à ne pas oublier ces jeunes une fois les projecteurs médiatiques éteints. En ce sens, la médiatisation de **l'insuffisance des structures de prise en charge** (attente en IPPJ, peu d'hébergements) est une façon de rendre visible ce qui, autrement, resterait une détresse souterraine.

En conclusion, la couverture médiatique bruxelloise sur les *hotspots* et les petits dealers a longtemps plutôt contribué à leur invisibilisation en ne les montrant que comme une masse problématique et en omettant les causes de leur situation. Mais une **évolution est en cours**, avec de plus en plus de reportages, d'enquêtes et de prises de parole expertes qui replacent l'humain au centre. Le défi pour les médias est **d'équilibrer le récit** : continuer à informer sur les questions de sécurité et les attentes légitimes des habitants de vivre dans des quartiers sûrs, **tout en donnant à voir la réalité sociale** de ces jeunes vendeurs – réalité faite de précarité, de contrainte et parfois d'absence de choix. C'est à cette condition que le traitement médiatique pourra vraiment éclairer le débat public et éviter de rendre ces *petits dealers* doublement invisibles : d'abord invisibles en tant que personnes, puis invisibles des solutions publiques. Les exemples d'autres villes montrent qu'en exposant franchement les causes et en parlant des individus derrière le trafic, les médias peuvent contribuer à une prise de conscience collective et à une réponse plus équilibrée, mêlant sécurité et accompagnement. Bruxelles semble sur cette voie, même si le **discours dominant** reste encore centré sur la lutte contre « le trafic » plus que sur le sort de *ceux qui trafiquent par survie*. Le simple fait que la question soit posée – *la couverture médiatique rend-elle visibles ou invisibles ces réalités ?* – est déjà un signe que le regard médiatique s'affine et ne veut plus se contenter de réponses simplistes. Les années à venir diront si cette tendance se confirme vers une **médiatisation plus humaine et complète** du phénomène des petits dealers bruxellois.

Sources citées : Couverture médiatique et enquêtes récentes (RTBF, RTL Info, BX1, Alter Échos) sur les *hotspots* bruxellois et le profil des petits dealers, débats publics belges et comparaisons avec d'autres villes (Paris, Marseille, Anvers, Rotterdam). Les références entre crochets renvoient aux extraits précis des articles et reportages consultés. ¹⁴ ⁵⁰ ¹² ⁵³

¹ ² ³ ²⁴ Lutte contre le trafic de drogues à Bruxelles: voici la carte des quinze "hotspots" validés en Conseil régional de sécurité | RTL Info

<https://www.rtl.be/actu/regions/bruxelles/lutte-contre-le-trafic-de-drogues-bruxelles-voici-la-carte-des-quinze-hotspots/2024-03-29/article/653322>

⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ Anderlecht : à cause des hotspots, les dealers déplacent leurs activités dans les quartiers voisins - BX1

<https://bx1.be/categories/news/anderlecht-a-cause-des-hotspots-les-dealers-deplacent-leurs-activites-dans-les-quartiers-voisins/?thème=classic>

5 6 13 Une "zone de tolérance" pour les toxicomanes à Bruxelles? | Belgique | 7sur7.be
<https://www.7sur7.be/belgique/une-zone-de-tolerance-pour-les-toxicomanes-a-bruxelles-a0ee9fb8/>

7 8 9 14 La Belgique mérite-t-elle sa réputation de 'royaume des dealers'? Julie Morelle en débat avec ses invités - RTBF Actus

<https://www.rtbf.be/article/la-belgique-merite-t-elle-sa-reputation-de-royaume-des-dealers-julie-morelle-en-debat-avec-ses-invites-11562974>

10 11 12 Trafic de drogue : les mineurs d'âge, ces 'petites mains' interchangeables - RTBF Actus
<https://www.rtbf.be/article/trafic-de-drogue-les-mineurs-d-age-ces-petites-mains-interchangeables-11500607>

15 16 17 18 19 20 21 22 32 33 34 49 50 51 52 Trafic de drogue : des mineurs recrutés sur les réseaux sociaux et des sans-papiers utilisés comme dealeurs à Bruxelles - RTBF Actus
<https://www.rtbf.be/article/l-enquete-des-mineurs-et-des-sans-papiers-utilises-comme-dealers-a-bruxelles-11537918>

23 Répression des drogues: peine perdue - Alter Echos
<https://www.alterechos.be/repression-des-drogues-peine-perdue/>

28 29 30 31 44 53 Des places en centres fermés réservées aux dealers sans papiers du quartier Peterbos - BX1
<https://bx1.be/categories/news/des-places-en-centres-fermes-reservees-aux-dealers-sans-papiers-du-quartier-peterbos/?theme=classic>

35 En Europe, de plus en plus de mineurs isolés nord-africains ...
<https://www.infomigrants.net/fr/post/57701/en-europe-de-plus-en-plus-de-mineurs-isoles-nord-africains-exploites-par-les-trafiquants-de-drogu>

36 La Région bruxelloise valide une liste de 15 "hotspots": à quoi cela va-t-il servir? | RTL Info
<https://www.rtl.be/actu/regions/bruxelles/la-region-bruxelloise-valide-une-liste-de-15-hotspots-quoi-cela-va-t-il-servir/2024-03-29/article/653361>

37 38 39 A 12 ou 13 ans, ils sont déjà guetteurs ou « charbonneurs » dans les réseaux de drogues de Marseille
https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/09/19/a-marseille-de-plus-en-plus-de-mineurs-impliques-dans-le-traffic-de-drogu_5512136_3224.html

40 41 42 43 Marseille : les trafiquants recrutent des adolescents mineurs dans toute la France
<https://www rtl fr/actu/justice-faits-divers/marseille-les-trafiquants-recrutent-des-adolescents-mineurs-dans-toute-la-france-7900117095>

45 46 47 48 Dutch fightback to save teenagers from 'narcoterrorism' and drug gangs | Global development | The Guardian
<https://www.theguardian.com/global-development/2023/dec/06/dutch-fightback-to-save-teenagers-from-narcoterrorism-and-drug-gangs>